

Discours d'installation du nouveau Directeur général de la Police nationale

Madame le Directeur général de la Police nationale,

C'est à la fois un agréable devoir et un réel plaisir pour moi, d'une part, de vous féliciter pour votre nomination à la tête de la Police nationale et, d'autre part, de vous installer officiellement aujourd'hui dans vos nouvelles fonctions.

L'histoire retiendra que vous êtes la première femme sénégalaise promue à cette station de commandement.

Je vais donc d'abord m'adresser à vous en particulier, Madame le Directeur général, en me réjouissant des nombreuses appréciations qui ont accueilli votre nomination par Monsieur le Président de la République, son Excellence Monsieur Macky SALL.

De ces appréciations, on retient que vous vous êtes une femme de rigueur et d'écoute, une femme de confiance et de résultats, autant de qualités et d'aptitudes requises pour être le chef de l'institution policière, certes républicaine à tous égards mais qui a connu ces derniers jours quelques turbulences.

L'autorité et l'ascendant que confère votre riche parcours, vos capacités d'impulsion et d'anticipation devront faire de vous un rassembleur et un manager avisé.

Vous devrez, par conséquent, retenir, évaluer, moduler, orienter toutes les contributions dans la direction qui permettra d'atteindre le plus vite possible les objectifs qui sont attendus de vous et du corps que vous incarnez à ce jour.

L'attente des populations au plan sécuritaire est grande, à la mesure des difficultés et des angoisses vécues au quotidien et des espoirs que suscite votre nomination.

Le contexte économique et social et l'enjeu sécuritaire justifient donc l'essentiel de mon discours et de votre action.

Car il y a urgence : les Sénégalais fondent beaucoup d'espoir dans les missions de sécurisation qui constituent une sur priorité pour Monsieur le Président de la République.

Et c'est tout un symbole d'être ici à l'occasion de la présente cérémonie dans ce temple du savoir qu'est l'École nationale de Police et de la Formation permanente, où se forge la destinée du policier.

Je salue au passage l'engagement et la compétence avérée des cadres de l'école de la police nationale.

Madame le Directeur Général,

Pour l'essentiel, il s'agit de restaurer la confiance, de faire reculer les violences, les incivilités, de casser les trafics, de trouver des solutions pour que la sécurité des Sénégalais soit assurée durablement.

Malgré tout, nos concitoyens sont lucides. La tâche est rude : Ils savent que tout ne se fera pas en un tour de main, d'un coup de baguette magique. L'urgence qu'ils réclament n'est pas celle des illusions, c'est avant tout celle de l'impulsion, de la mobilisation et de l'action à venir.

Commissaires, Officiers, Sous-officiers, Agents et Auxiliaires de police,

Cette urgence nécessite un cap, elle réclame un rythme et appelle un engagement sans faille, dans la cohésion et la solidarité.

Le temps passé à la tête de ce Département m'autorise à apprécier objectivement les résultats obtenus par la Police nationale.

Indépendamment des mérites du corps, trop de confusions ont entouré, ces derniers temps, les questions de sécurité. Je ne reviendrai pas sur l'épisode qui vient de secouer la hiérarchie de la Police puisque l'affaire suit son cours aussi bien au plan disciplinaire que judiciaire.

Pour autant, je reste persuadé que seule la conjugaison de vos engagements permettra d'agir plus efficacement.

Le champ des missions de la Police nationale est large. Votre quotidien va de la lutte contre les violences urbaines, aux extrémismes violents en passant par le crime, les trafics de drogues, les trafics d'armes, les actes terroristes, l'insécurité routière, etc.

Notre mobilisation doit se faire autour d'une vision claire de gouvernance sécuritaire, qu'il convient de mener avec méthode, organisation et compétence pour répondre à une forte exigence de sécurité pour tous les Sénégalais.

Ce lien de confiance se bâtit, en priorité, sur le terrain, par une présence visible et un contact aussi fréquent et diversifié que possible avec les populations.

La mise en œuvre d'une Police de proximité est difficile, par endroits, mais les forces républicaines de sécurité, en l'occurrence la police et la gendarmerie, doivent s'appliquer à mutualiser leurs moyens en s'appuyant sur les relais sociaux utiles.

La légitimité que procure un contact régulier constitue un gage d'efficacité dans la résolution des problèmes. Elle permet fréquemment de prévenir ou de gérer les tensions en cas de situation difficile. Elle permet d'isoler, y compris dans les quartiers populaires, les comportements inciviques ou délinquants.

La présence sur le terrain nécessite, bien évidemment, des effectifs en nombre suffisant.

Entre 2012 et 2013, 1000 (mille) postes ont été ouverts pour la Police contre 440 recrues en 2011. Il convient de préciser que de 2006 à 2010, aucun recrutement n'a été enregistré. Très concrètement, la Police nationale devra recruter 500 éléments par an pendant 5 ans au moins pour résorber le gap.

Dans une conjoncture budgétaire particulièrement délicate, je veux souligner combien ces choix sont significatifs. Cependant, il nous faudra aussi répondre aux difficultés quotidiennes que vous rencontrez : état de certains commissariats et postes, logements, parc automobile, informatisation des services...

Aussi, convient-il de noter qu'un important programme de réhabilitation, de construction et d'équipement au profit de la Police nationale va être exécuté très prochainement.

Si les forces de l'ordre doivent être protégées et respectées, elles doivent être, en retour toujours exemplaires et vertueuses.

A cet égard, l'éthique et la déontologie doivent être des préoccupations permanentes. Elles doivent se voir accorder toute leur place dans les modules de formation et sur le terrain.

Au-delà, dans l'exercice du commandement ou de l'encadrement quel qu'en soit le niveau, tout responsable a un rôle essentiel et permanent pour rappeler, avec pédagogie, mais aussi avec fermeté, les règles à respecter. Les manquements doivent être rectifiés, et au besoin sanctionnés.

Madame le Directeur général,

Je vous demande de faire de la déontologie, le credo de l'Institution policière tout en étant attentive à la situation de vos personnels.

C'est pour moi l'occasion de vous inviter à vous pencher de près sur le statut de la Police nationale pour toutes modifications utiles à y proposer, adapter la formation continue aux exigences de l'heure, recréer le lien social en relançant le projet de la Mutuelle d'épargne pour la coopérative de la Police nationale « un toit pour tous les Policiers ».

La recherche de l'efficacité qui doit caractériser votre action impose d'adapter les ressources en fonction des besoins. Et ce, à tous les niveaux : dans chaque direction, dans chaque service, dans chaque unité.

Dans cette feuille de route, le rôle et une meilleure organisation du renseignement intérieur font également partie des préoccupations majeures du chef de l'Etat.

L'expansion dramatique du terrorisme dans le Sahel ne peut rester sans remise en cause, sans effort d'adaptation à la donne toujours changeante des menaces. En somme, il s'agira de décliner une vraie stratégie en matière de lutte contre le terrorisme en quatre points liés : prévenir, anticiper, déceler et intervenir.

En même temps, il faudra reprendre à votre compte les risques et menaces affectant le territoire et les populations. Je pense notamment à la lutte contre la drogue, la cybercriminalité et la criminalité organisée transfrontalière, à travers le corridor Dakar-Bamako par exemple.

Enfin, un dernier aspect à ne pas négliger, c'est la communication, notamment pour mettre en exergue les opérations de sécurisation de grande envergure menées par la Direction Générale de la Police Nationale, souvent de concert avec la Gendarmerie nationale dont je salue ici la solidarité et l'engagement sans faille à nos côtés dans la lutte contre le grand banditisme.

Madame le Directeur Général, je réitère ici mon credo : il faut toujours « bien faire et le faire savoir » pour dissiper durablement le sentiment d'insécurité des populations.

Avant de terminer, permettez-moi Mesdames, Messieurs de saluer le Directeur général sortant, le Commissaire de Police divisionnaire de classe exceptionnelle Abdoulaye NIANG dont j'ai pu apprécier la loyauté et la franche collaboration. Je lui souhaite une bonne continuation dans sa carrière.

Madame le Directeur général,

J'ai commencé mon propos en vous parlant d'une nécessaire mobilisation. Je le conclurai sur ce même ton. Les Sénégalais qui veulent, légitimement, des résultats, attendent beaucoup de la Police nationale.

Le chef de l'Etat et moi-même vous faire confiance pour mettre en œuvre les orientations qui viennent d'être exposées. Elles doivent nous permettre de répondre, mieux encore, aux nombreux défis de notre époque.

Commissaires, Officiers, Sous-officiers, Agents et Auxiliaires de police,

Vous tous, vous êtes des dépositaires en partie de l'autorité publique que vous incarnez et ceci ne saurait être contestée.

Je vous demande d'en être les gardiens scrupuleux et d'être fiers de votre uniforme.

Je vous remercie de votre attention.